



7 septembre 2010

RETRAITES : A PARTIR DU 7 SEPTEMBRE, INTENSIFIER LA MOBILISATION **JUSQU'À GAGNER LE RETRAIT DU PROJET DE LOI WOERTH.**

COMMENÇONS À INVERSER LA POLITIQUE ANTIPOULAIRE DU POUVOIR !

L'AMPLEUR DE LA JOURNÉE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATION DU 7 SEPTEMBRE VÉRIFIE L'EXISTENCE D'UN RAPPORT DE FORCE DANS LE PAYS SUSCEPTIBLE DE METTRE EN ÉCHEC LE GOUVERNEMENT.

La mobilisation importante dans les secteurs, très divers, qui mènent des actions déterminées depuis des mois (de l'éducation à la chimie en passant par la justice) confirme que la bataille des retraites peut être le point de convergence des luttes pour commencer à gagner un changement de politique. Dans beaucoup d'entreprises, la pression monte devant les diktats patronaux : assez de sacrifices, assez de mépris ! Dans les grands services publics, décisifs dans la victoire de 1995, la propagande ne prend pas selon laquelle les « régimes spéciaux » ne seraient pas concernés.

Le mouvement bénéficie d'un appui très majoritaire dans l'opinion. Il correspond au niveau de colère sociale devant les sacrifices demandés au plus grand nombre quand les profits des grandes entreprises atteignent à nouveau des niveaux record et que l'argent coule à flots chez les amis du

pouvoir. BNP-Paribas a bénéficié de 5,1 milliards d'euros d'aide de l'Etat en 2008, elle enregistre 4,4 milliards d'euros de profits pour les 6 premiers mois de 2010. GDF-Suez accorde un acompte de dividendes pour 2010 de 1,77 milliard d'euros alors que le gouvernement lui accorde une augmentation des tarifs de 14,9%. Le rassemblement dans l'action peut encore s'élargir.

L'ENJEU DE LA BATAILLE POUR LA RETRAITE A 60 ANS

La fin de la retraite à 60 ans signifie la disparition d'une référence collective fondamentale pour le droit à la retraite. Le pouvoir veut aussi faire de la fin de la retraite à 60 ans une défaite historique des travailleurs qui lui permette d'accélérer encore le démantèlement des acquis sociaux et démocratiques du pays. Il essaie de passer en force, en précipitant le calendrier, en multipliant les tentatives de division des salariés, de diversion, y compris les plus répugnantes avec les provocations xénophobes de Sarkozy.

Les grèves et les manifestations, pour ceux qui y participent, ne sont pas de simples témoignages d'opposition pour

l'avenir. La détermination grandit à faire reculer le gouvernement dans l'immédiat et sur le fond.

La recherche de l'unité des organisations politique et syndicales ne doit pas nuire au rassemblement des salariés, des jeunes, des retraités sur ces objectifs. On sait que le PS et d'autres acceptent l'allongement de la durée de cotisation jusqu'à 41,5 annuités qui rendent virtuels pour beaucoup la retraite à 60 ans, que la « gauche plurielle » est responsable de la moitié des exonérations de cotisations sociales patronales... Ce n'est pas sur ces positions que le mouvement peut gagner.

NE NOUS TROMPONS PAS DE PERSPECTIVE.

C'est ici et maintenant, à partir des luttes, que tout se joue, pour nos retraites mais aussi pour une alternative politique. Pas dans les combinaisons pour les élections de 2012. On sait ce que valent les promesses électorales (deux ans avant !). La « gauche » après 1997 n'est pas revenue sur les lois Balladur-Veil de 1993. La social-démocratie partage la feuille de route de casse sociale de l'Union européenne.

.../...

DEBAT A LA FETE DE L'HUMANITE,

Samedi 11 septembre à 15h30, sur le stand du PCF-Paris XV,
avenue Dolorès Ibarruri

« Retraites, services publics : élever et aiguïser le rapport de force jusqu'à obtenir une victoire réelle.

Tirer les enseignements des mouvements conduits en 2003, 2007, 2009 »

Avec des militants politiques et syndicaux dont :

Stéphane Chouly, responsable du Collectif PCF RATP Bus,

Gérard Cristina, responsable de la CGT Bus – dépôt Croix-Nivert,

Cédric Liechti, secrétaire de la CGT Energie Paris,

Dominique Negri, militante syndicale aux impôts, membre du Conseil national du PCF.

APRES LE 7 SEPTEMBRE

Le gouvernement veut emballer les choses en quelques jours en faisant voter « solennellement » l'Assemblée nationale dès le 15 septembre. Le vote est acquis d'avance. **La bataille décisive ne se jouera pas dans le film des joutes parlementaires.** L'exemple du CPE en 2006 a montré que la lutte peut mettre en échec une loi même quand elle a déjà été votée au Parlement.

Nous avons l'expérience aussi des luttes de 2003, de 2007, de 2009. En 2003 contre la loi Fillon, malgré les 2 millions de manifestants du 13 mai, les journées d'action espacées et l'action continue de seulement certains secteurs n'ont pas permis d'empêcher la contre-réforme de passer pendant l'été. En 2007, dans les entreprises publiques relevant de régimes spéciaux, la mobilisation a atteint un niveau inédit le 18 octobre (jusqu'à 70% de grévistes) puis la grève continue de novembre a été interrompue par l'ouverture de négociations au sommet. Toute la contre-réforme est passée malgré quelques compensations. En 2009, les grandes manifestations unitaires interprofessionnelles du premier semestre n'ont pas débouché.

Tirer les enseignements de ces expériences est une préoccupation majeure. En ce qui nous concerne, militants communistes, nous mettons nos analyses, nos propositions et nos actions à la disposition du rassemblement dans la lutte, partant notamment de l'exigence de notre parti, le PCF, d'abroger les lois-Balladur-Veil de 1993.

UN POINT DE DÉPART : BRISER LE CONSENSUS DES PARTIS DE L'IDÉOLOGIE DOMINANTE NOTRE SYSTÈME DE RETRAITE SOLIDAIRE PAR RÉPARTITION N'EST PAS EN CRISE.

Il est victime actuellement de la crise du capitalisme, des bas salaires, des centaines de milliers de suppressions d'emploi. Il est fondamentalement attaqué par les « réformes » successives depuis 1993, tous régimes confondus (y compris les complémentaires) qui détériorent les conditions du droit à la retraite. Son financement est sapé par la décision politique des gouvernements successifs de multiplier les exonérations de cotisations sociales patronales, de bloquer les taux. Les déficits sont fabriqués. L'objectif du pouvoir est de continuer à détourner le financement solidaire (cotisations) vers les profits, l'accumulation financière, à développer un système privé de retraite, prélevé sur les salaires nets, inégalitaire, peu sûr et contrôlé par la finance. **Le prétexte démographique ne tient pas quand au moins 4 millions de travailleurs de moins de 60 ans sont privés d'emploi.** La part relative des retraites dans le PIB est passée de 4,4% à 12,1% de 1959 à 1999. Notre système est capable de répondre aux besoins de financement à l'avenir.

DES OBJECTIFS CLAIRS, PARTAGÉS ET RASSEMBLEURS SONT SEULS EFFICACES POUR FAIRE MONTER LE RAPPORT DE FORCE JUSQU'À LA VICTOIRE.

Le préalable: le retrait du projet de loi Woerth. Pour gagner la bataille des retraites, aucun recul social n'est acceptable ni négociable. *Non, le projet Woerth n'est pas une solution, même mauvaise, à un supposé problème des retraites, c'est la suite du problème lui-même. Le retrait du projet de loi est la condition préalable à la défense et à la reconquête de notre système de retraite.*

Défendre, consolider la retraite à 60 ans pour tous !

Retour aux 37,5 annuités pour tous

pour une retraite à taux « plein » La défense de la retraite à 60 ans est indissociable du refus de l'allongement de la durée de cotisation qui la rend illusoire, avec un taux de remplacement acceptable. La durée moyenne des carrières est actuellement de 36 ans (sans compter les années de bonifications). Le retour aux 37,5 annuités pour tous représenterait 0,3% du PIB en 2040. C'est la condition pour maintenir la crédibilité de notre système pour tous les salariés.

Retraite à 55 ans pour les métiers reconnus pénibles. La prise en compte de la pénibilité doit être un progrès et non une moindre régression « négociable ». Les critères doivent être objectifs: pénibilité physique, environnement agressif, horaires décalés et espérance de vie en bonne santé à 60 ans.

Retour à l'indexation des retraites sur les salaires (et non sur le taux officiel d'inflation)

Maintien du code des pensions de la fonction publique.

Financement des retraites par la cotisation sociale. Il n'y a rien à concéder sur le financement de notre système de retraite par la cotisation sociale proportionnelle, qui constitue la part socialisée du salaire, le lien solidaire entre les générations de salariés. Taxer les revenus financiers des entreprises, taxer les dividendes, oui, mais on ne peut pas asseoir le financement de la Sécurité sociale sur la finance.

Fin des 33 milliards d'euros d'exonérations de cotisations patronales. Extension des cotisations à tous les modes de rémunérations.

RETRAITES-SALAIRES-EMPLOI: LUTTES SOLIDAIRES!

Adhérez au PCF ! Faites le choix de la lutte !

NOM:.....Prénom.....

Adresse:.....

Téléphone/Courrier électronique:.....

RENOYER A PCF , 130 rue Castagnary, 75015 PARIS, Tél: 01 48 28 60 05; pcf.15@wanadoo.fr

<http://pcf-paris15.over-blog.com/>